

## Des paléographes aux archivistes, l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)

La première thèse en archivistique, soutenue le 4 décembre 2015 par Damien Hamard

**S'engager dans l'aventure du doctorat ne relevait pas de l'évidence. Le choix d'un DESS en archivistique témoignait d'une volonté réelle de m'insérer dans la vie professionnelle, dans un environnement – celui des archives – qui me correspondait parfaitement. La découverte de la recherche dans le cadre de la maîtrise avait été une expérience particulièrement stimulante mais cette parenthèse me semblait bien refermée. D'ailleurs, l'annonce en 2008 de l'ouverture d'un doctorat en archivistique à l'université d'Angers, établissement dans lequel j'exerçais alors les fonctions d'archiviste, n'a pas remis en cause cette certitude. À cette époque je considérais, à tort, que la science archivistique se limitait à l'étude des fonctions archivistiques. Autant de raisons, plus ou moins erronées, qui me laissaient penser que le doctorat n'était pas pour moi.**

Pourtant en juin 2009 le retentissement de la fermeture de biblio-fr dans la blogosphère des bibliothécaires et sur les réseaux sociaux m'interpelle et amène rapidement des interrogations sur l'outil utilisé par les archivistes : Archives-fr. Si les bibliothécaires expliquent que l'outil leur semble dépassé et ne plus répondre à ses objectifs initiaux, pourquoi les archivistes ne s'interrogent-ils pas sur l'utilisation de leur liste de diffusion ? Ce déclic est tenu mais combiné au souvenir laissé par l'année de maîtrise et mon attrait pour les questions relatives aux réseaux professionnels, il est suffisant pour démarrer la rédaction d'un projet de recherche.

Ma recherche porte sur la place des réseaux professionnels dans la construction de la profession d'archiviste en France de 1970 à 2010. Les travaux liminaires ont très rapidement mis en évidence un réseau prééminent, tant sur le poids numérique que sur le poids de ses activités : l'Association des archivistes français. Si l'Association des archivistes français est au cœur des réseaux professionnels d'archivistes en France, ce qui explique sa place dans mes travaux, la thèse n'est pour autant pas une histoire de l'Association des archivistes français, ni de son apport à l'archivistique. Il s'est davantage agi de s'intéresser

au rôle joué par l'Association des archivistes français dans la construction du mandat de la profession.

Cette notion, empruntée au champ de la sociologie, est définie en même temps que la notion de licence par Everett Hughes dans les années 1960. Le sociologue américain présente la licence comme le « droit exclusif [pour une profession] d'accomplir certaines tâches » en fonction d'une autorisation corporatiste ou étatique, un diplôme par exemple. Un corps professionnel peut être considéré comme existant dès lors qu'un ensemble de personnes obtient la licence d'exercer : c'est bien le cas des archivistes paléographes, puis des archivistes à compter de l'émergence des formations universitaires diplômantes. Le mandat correspond quant à lui à ce que revendiquent ceux qui disposent d'une licence, leur propension à définir les comportements que devraient adopter tous les individus à l'égard de ce qui touche à leur travail, leur discours au monde en quelque sorte. Mais quel mandat ce corps professionnel des archivistes entend-il définir, diffuser et imposer ? Telle est la question qui sous-tend cette étude des réseaux professionnels. Les archives de l'Association des archivistes français ont été la source majeure de ces travaux. J'ai également mobilisé les archives des listes de discussion Lynx et Archives-fr qui couvrent la période 1987-2010. Un important travail préalable de collecte, de restructuration des informations a été nécessaire pour aboutir à deux bases de données exploitables, respectivement de 6 215 et 9 489 messages, pour chacun desquels l'auteur, la date, le sujet et le corps du message ont été identifiés. La littérature professionnelle a été largement exploitée, en particulier *La Gazette des archives* qui a été dépouillée pour étudier ce que le profil des 870 auteurs et les sujets abordés dans les 1 280 articles disent des archivistes.

Les principaux apports de notre recherche peuvent se situer à différents niveaux. En premier lieu, une contribution à l'établissement de faits et de leur interprétation : la réalisation d'une chronologie fine nous a permis d'explorer la complexité de la relation entre

la direction des Archives de France et l'Association des archivistes français et de mettre en évidence les inflexions chronologiques de la période. Grâce à la description de l'évolution sociologique de l'Association des archivistes français et la diversification du profil de ses membres, un certain nombre de représentations a pu être démonté : la place, le poids et les prises de position des archivistes paléographes au sein de l'Association ont été établis et réévalués. Ensuite le rôle de l'AAF dans la définition de la licence et du mandat de la profession est démontré. Enfin, une modélisation des associations professionnelles, mobilisable pour définir l'ensemble des associations professionnelles d'archivistes, à l'échelle internationale et très certainement à la sphère de l'information-documentation, a été réalisée.

Après six années de recherche (délai permis par la dérogation accordée aux doctorants ayant une activité professionnelle), le besoin de mise en perspective qui prévalait au début de ce projet de recherche doctorale s'est avéré fructueux. Prendre du recul, réfléchir au rôle des archivistes dans la société, déterminer la manière dont les réseaux professionnels se sont emparés de cette question : autant de sources de motivation pour reprendre contact professionnellement avec la sphère archivistique française.



**Damien Hamard**

Docteur en archivistique  
Université d'Angers - CERHIO  
UMR 6258



Remise de diplôme en présence du président de l'université d'Angers (31 janvier 2016)

© Université d'Angers

## Un doctorat en archivistique : comment ? Pour qui ? Pourquoi ?

**Pour les chercheurs dans l'âme, il est possible de poursuivre en archivistique au-delà du master en s'engageant dans un doctorat. Il s'agit d'un diplôme universitaire à Bac +8 donnant le titre de docteur... mais avant d'en arriver là, on est doctorant et ça peut durer longtemps : il faut avoir un sujet ou répondre à un appel, trouver un directeur de recherche, s'inscrire dans une université, lire, réfléchir, travailler (beaucoup!), communiquer sur ses recherches, écrire (beaucoup aussi!) et un jour il faut songer à soutenir sa thèse. Petit aperçu.**

### Le doctorat, comment ça marche ?

Le doctorant possède trois statuts. Étudiant, il est inscrit dans une université et suit quelques formations générales organisées par son collège doctoral. Chercheur, il assiste à des séminaires et formations autour de la recherche organisés par l'école doctorale dont il dépend et intègre une équipe de recherche. C'est aussi un être humain qui doit, entre autres, se loger, boire et manger pendant ses trois à six ans de recherche, car oui, une thèse cela se finance. Plusieurs possibilités pour cela : autofinancement, aides extérieures, bourses, allocations, etc. Dans ce périple le doctorant n'est pas seul, la recherche est supervisée par un (ou des) directeur(s) de recherche et par un comité de suivi.

### Qu'en est-il pour les doctorants angevins ?

Le doctorant inscrit à l'université d'Angers est affilié au collège doctoral de l'université Nantes-Angers-Le Mans (l'UNAM). Les doctorants en histoire, lettres et langues sont rattachés à l'école doctorale (ou ED) Sociétés, cultures, échanges. Le rattachement devrait se faire par la suite auprès de l'ED Sociétés, temps, territoires qui regroupera historiens, géographes et sociologues et épousera les formes de la ComUE Université-Bretagne-Loire. Côté recherche, le doctorant en archivistique est invité à prendre part aux activités CERHIO (UMR 6258). Il s'agit d'un laboratoire de recherche en histoire regroupant des personnels du CNRS et des universitaires issus des universités d'Angers, Rennes II, Le Mans et Lorient. Soit environ 80 enseignants/chercheurs et 100 doctorants ; 6 chercheurs étant plus spécifiquement affiliés à l'axe « Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information » (ALMA) et à l'équipe FabriNum dont les travaux sont notamment orientés autour des archives. Enfin, les doctorants en archivistique sont encadrés par Patrice Marcilloux, professeur des universités. Un co-encadrement avec Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique, est également possible.

### Une thèse en archivistique : sur quoi et où ?

Les thématiques actuelles des recherches en archivistique sont nombreuses : théorie archivistique, histoire des archives et des pratiques professionnelles, diplomatique, histoire des relations internationales en archivistique, usages des archives, demandes sociales autour des archives, écrits du for privé, etc. Les possibilités sont larges et de nombreux autres champs restent à défricher. Différentes possibilités s'offrent donc aux futurs doctorants. Au-delà du sujet, le choix de la mention orientera probablement vers un lieu d'inscription. Ainsi, si une thèse avec la mention histoire voire avec la mention sciences de l'information et de la communication peut se préparer dans différentes écoles ou universités, à notre connaissance, seule l'université d'Angers propose la mention archivistique.

Voici un panel de quelques thèses en cours :

- À l'École des chartes (mention histoire)
  - « La communicabilité des archives publiques depuis la loi de 1979 »
- À l'EHESS (mention histoire)
  - « Une politique pour les archives en France, 1852-1945? Approches méthodologiques, historiographiques et archivistique »
- À Paris 8 (mention sciences de l'information et de la communication)
  - « Les archives orales à l'ère du numérique : la question des usages et de la valorisation d'un patrimoine foisonnant »
- À Lille 3 (mention sciences de l'information et de la communication)
  - « Archives coloniales en péril? La numérisation est-elle une solution pour la sauvegarde d'une mémoire partagée »
- À Angers (mention archivistique)
  - « Archives, archivistique et logiques d'usage dans les territoires issus de la colonie de Madagascar de 1946 à nos jours »
  - « Les archives d'état civil des villes du Sénégal colonial conservées en France : histoire, enjeux et perspectives »
  - « Les archives orales à l'épreuve de l'histoire sociale de l'enseignement supérieur (France, « années 1968 ») »
  - « Les chercheurs en laboratoire et leurs archives : étude des représentations dans les sciences du végétal »
  - « La place des archives dans la recherche en sciences médicales en France depuis 1968 »

### Pourquoi faire une thèse en archivistique ?

S'il est important qu'une thèse s'insère dans un parcours professionnel, on ne s'y lance pas, aujourd'hui, avec la seule volonté d'évoluer professionnellement car les places sont rares dans le monde universitaire et plus globalement dans l'univers des archives en France où les offres d'emploi pour un docteur, qui plus est en archivistique, sont quasi inexistantes. Pour peu que l'on soit mobile, l'étranger offre cependant quelques perspectives. Un tel projet s'inscrit donc également dans un parcours personnel et peut répondre à des attentes aussi variées que la volonté de développement personnel, le goût pour la recherche, l'envie de porter un regard différent sur son métier ou le fait de chercher à mieux comprendre son environnement.

Depuis 2010, l'offre de formation en archivistique de l'université d'Angers s'est étoffée. La présence de professionnels reconnus et actifs dans le domaine de la recherche suscite l'émergence de projets et attire des doctorants issus de formations diverses. Plus généralement, la recherche en archivistique émerge peu à peu en France : il y a donc encore de nombreuses pistes à explorer et une place pour la réflexion autour des archives et de la profession d'archiviste!



#### Charly Jollivet

ATER et doctorant en archivistique  
Université d'Angers  
charly.jollivet@univ-angers.fr



#### Margot Georges

Doctorante en archivistique  
(CERHIO – université d'Angers)  
Margot.georges@laposte.net